Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 60 (1877)

Artikel: Les espèces douteuses pour la Flore suisse

Autor: Leresche, M.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-90039

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XV

Les espèces douteuses pour la Flore suisse.

PAR

M. L. LERESCHE, ancien pasteur à Rolle.

Par suite des modifications qu'entraîne le temps, la flore suisse aurait besoin d'une révision faite avec critique et discernement. Des espèces nouvelles sont venues s'ajouter à celles qui étaient précédemment connues sur notre territoire. Bon nombre d'anciennes espèces, mieux étudiées ont paru présenter des formes assez constantes pour être séparées du type et érigées en espèces nouvelles. Mais il serait nécessaire aussi de supprimer quelques espèces qui figurent abusivement dans nos flores suisses. Je n'ai pas l'intention de présenter sur ce sujet un travail complet, mais seulement d'apporter à un travail de ce genre un appoint que pourront utiliser ceux qui voudront l'entreprendre. Je me bornerai, pour aujourd'hui, à mentionner comme exemple quelques-unes des espèces qui me paraissent devoir être retranchées de la flore suisse. Je prends pour point de départ la *Flora Helvetica*, de Gaudin, publiée de 1828 à 1833 en 7 volumes. C'est encore l'ouvrage le plus détaillé sur les plantes suisses. Les descriptions sont

d'une grande exactitude. Les localités où se trouvent les plantes sont citées avec détail. Les noms des collecteurs souvent indiqués. Et la richesse de la synonymie, surtout quand il s'agit d'ouvrages suisses, permet de remonter aux sources des indications. Il va sans dire que je ne veux nullement déprécier les ouvrages subséquents dont chacun a son mérite spécial et qu'il sera toujours nécessaire de consulter surtout quand il s'agit d'additions à la flore suisse.

Puisqu'il s'agit d'éliminations, je crois devoir classer les espèces par catégories exprimant les motifs de ces éliminations. Nous aurions ainsi les espèces *fabuleuses*, *disparues, limitrophes, douteuses, erratiques* et *cultivées,* ou naturalisées de culture.

— Par espèces *fabuleuses*, j'entends celles qui n'ont jamais existé sur territoire suisse et dont l'indication repose sur des confusions d'espèces ou d'étranges méprises. Je citerai comme exemples *Hippocrepis unisiliquosa* L., indiquée par les anciens à la Dôle, au Suchet, à Genève. Admise par Haller avec l'observation que personne de son temps ne l'avait retrouvée dans les lieux sus-indiqués; puis répétée par Suter, Hegetschweiler, Gaudin. Il est probable que l'on a pris pour cette plante qui croît dans la région des oliviers des échantillons incomplets d'*Hippocrepis comosa,* L., ou *Coronilla vaginalis,* Lam.

Aïra præcox, L., citée sur l'autorité de Schleicher soit en Valais (Sut. fl. helv. 2, p. 304-305), soit dans la vallée d'Aoste (Gaud. Agr. 1, p. 124, et Gaud. fl. helv. 1, p. 328) et par Murith (page 50) à Sion et à St-Léonard, n'a été confirmée par aucun des modernes. Je soupçonne qu'il y a confusion de cette espèce avec *Trisetum Gaudinianum,* Boissier, *Avena Lœfflingiana* (non L.), Gaud., fl. h. I, p. 340, et Murith, p. 55, citée dans les mêmes lieux où on la trouve en effet.

Centaurea benedicta, L., citée déjà en 1788 par Favrod

(voyez Hæpfner mag. tom. 4, p. 27), répétée avec doute par Suter, Murith et Gaudin, est une plante de la région des oliviers complètement étrangère à la Suisse. Il ne serait pas impossible que, sans nul souci de la différence de genre entre *Centaurea, Carduus* ou *Silybum,* et trompé par l'identité d'adjectif benedicta et béni, Favrod ait confondu *Centaurea benedicta,* L., avec *Silybum marianum,* Chardon Marie, chardon béni. Ce dernier n'est pas rare en Valais.

Aquilegia pyrenaïca, D C., est une espèce des Pyrénées. Gaudin a faussement appliqué ce nom à une espèce des Alpes de Come et de Lecco.

Sisymbrium bursifolium, L., cité en Valais par Suter et Hegetschweiler par confusion avec *Sisymbrium pinnatifidum,* D C.

Alyssum campestre, L., cité par confusion avec *Alyssum calycinum,* L.

Les *Cerinthe aspera,* soit Cerinthe major et *Cerinthe minor,* sont cités par quelques auteurs suisses par confusion avec le *Cerinthe glabra,* Mill., seule espèce de ce genre qui croisse chez nous.

Ononis hircina, Jacq., espèce des provinces baltiques et de l'Europe orientale, ne croît pas chez nous. On a pris pour telle, quelque variété de l'espèce commune ou l'*Ononis altissima,* Lam.

La *Briza minor* et la *Corrigiola littoralis* indiquées par Tardent aux environs de Vevey y ont été semées par lui dans le temps et ne s'y trouvent plus.

Le *Serapias lingua* cité par Gaudin en Valtelline et à Arona doit être rapporté au *Serapias longipetala,* Pollin. Cette plante est fréquente dans le Tessin méridional.

Je pourrais multiplier les exemples.

— Je passe aux espèces *disparues* du territoire suisse. Elles y ont existé, les unes certainement, les autres probablement, à des époques antérieures, mais ont été expulsées

par des desséchements de marais, des défrichements de terrains ou d'autres causes.

Je citerai par exemple : le *Butomus umbellatus,* L., cité à Yverdon par Gaspard Bauhin et que Haller dit y avoir cueilli. Il ne s'y trouve plus.

Sium inundatum, Lam., dont Haller dit avoir cueilli une seule plante dans un fossé entre Roche et Noville, n'a pas été retrouvé par d'autres.

Le *Malaxis paludosa* que M. Jean Muret avait trouvé il y a bientôt trente ans dans les marais de la Sihl, près de Studen (Schwytz), a disparu devant la prosaïque pomme de terre. J'ai trouvé en juillet 1853 ces marais coupés par des fossés de desséchement tout récents et parcellés pour la culture. La pomme de terre envahissait déjà plusieurs parcelles. J'y ai pu trouver encore dans le marais non défriché, mais en petite quantité, la *Trientalis europœa* en fruits, et le *Juncus stygius.* La *Scheuchzeria palustris* y abondait encore, mais plus de *Malaxis paludosa.* Tout aura disparu dès lors. Ce sont en général les espèces palustres qui sont en Suisse les plus menacées de disparaître. C'est à elles surtout que peut s'appliquer ce que disait avec quelque tristesse Jean Muret « qu'il semblait être né pour enregistrer des décès. » Outre les défuntes ci-dessus mentionnées on peut remarquer que la *Sagittaria sagittifolia*, la *Calla palustris,* l'*Hottonia palustris,* le *Trapa natans,* l'*Hydrocharis morsus ranæ*, le *Sium latifolium*, le *Sium nodiflorum*, l'*Isnardia palustris*, l'*Alisma ranunculoïdes*, la *Lisymachia thyrsiflora,* la *Littorella lacustris,* l'*Acorus Calamus,* l'*Anagallis tenella*, etc., etc., deviennent de plus en plus rares chez nous.

D'autres espèces non palustres ont aussi disparu. Par exemple *Aïra canescens,* L., qui au temps des Bauhin croissait sur les murailles de Bâle. On ne la trouve plus. *Mandragora officinalis,* Mill., indiquée au Genoroso par Lachenal

et Chatelain, n'y a plus été retrouvée. *Sedum anopetalum*, D C., qui croissait en Chamblande dans le premier tiers de ce siècle, a été extirpé par le zèle des cantonniers : il faut maintenant aller la chercher au-delà de la frontière genevoise. La *Satureia græca*, L., que j'ai trouvée une fois dans les rocailles de Gaudria (Tessin) et vainement recherchée depuis lors, etc.

— Je désigne par espèces *limitrophes* celles qui ne croissent pas sur territoire suisse mais dans les contrées avoisinantes et qui, par cette raison, ont été introduites dans les Flores suisses. Il eût mieux valu, semble-t-il, les mentionner en note seulement, ou les rejeter à la suite de chaque famille, comme l'ont fait Grenier et Godron dans leur Flore de France. Les auteurs de flores locales (Genève, Bâle et Valais) ont souvent eu la tentation de passer leur frontière pour indiquer des espèces à leur portée. Les relations de Gaudin avec Schleicher, Emmanuel et Louis Thomas, Jacques Gay, Duby, etc., ont beaucoup contribué à introduire dans la flore suisse beaucoup d'espèces de la vallée d'Aoste, des bords du lac Majeur ou de celui de Como. Plusieurs avaient déjà été admises par Haller, Suter, Murith, Hegetschweiler. Nous citerons par exemple pour les environs de Genève : *Arabis stricta*, Huds ; *Serratula nudicaulis*, L. *Hieracium andryaloïdes*, Vill., qui ne croissent qu'au Salève ; le *Ligusticum ferulaceum* du Jura de Gex.

Pour les environs de Bâle le *Butomus umbellatus*, *Villarsia nymphoïdes*, *Potentilla supina*, L., espèces plus alsaciennes que bâloises.

De la vallée d'Aoste et ses Alpes, nous citerons *Armeria plantaginea*, Wild, *Saponaria lutea*, L., *Ægylops cylindrica*, Host, *Tribulus terrestris*, L., *Salsola prostrata*, *Astragalus Alopecuroïdes*, L., *Inula montana*, L., *Erodium ciconium*, *Alyssum argenteum*, *Alsine Villarsii*, *Nepeta lanceolata*, *Pedicularis rosea*, Jacq., *Tragopogon crocifolium*, *Sclero-*

phyllum pulchrum, Gaud., etc., qui ne croissent point en Suisse.

De la province de Como, Lecco et val Sassina nous citerons *Primula calycina*, Duby, *Phyteuma comosum*, L., *Laserpitium peucedanoïdes*, L., *Laserpitium hirtellum*, Gaud., *Saxifraga Vandelii*, L., *Bupleurum graminifolium*, Vahl., etc.

Des bords du lac Majeur *Umbilicus pendulinus*, D C. (*Cotyledon Umbilicus*, L.).

— Les plantes *douteuses* peuvent être de très bonnes espèces, mais leur indigénat en Suisse me paraît bien douteux. Par exemple : *Avena tenuis*, Mœnch, *Sturmia minima*, Hoppe, *Carex biligularis*, D C., *Carex cyperoïdes*, L., *Carex baldensis*, L.; *Sonchus palustris*, L., indiqué dans diverses localités, mais je soupçonne qu'il y a confusion avec le *Sonchus arvensis*, L., *Centaurea cineraria*, L., confondu avec *Centaurea Mureti*, Jordan; *Inula Helenium*, L., que je n'ai jamais vue de provenance suisse : j'ai eu l'occasion de voir avec étonnement cette plante confondue avec la *Serratula Rhapontium*, L., *Alopecurus utriculatus*, Pers., *Bulliarda Vaillantii*, D C., *Alisma natans*, L., *Angelica archangelica*, L., *Asphodelus luteus*, L., *Dondia epipactis*, L., *Bupleurum pyrenaeum*, Gouan, *Bupleurum junceum*, L., *Lilium candidum*, L., *Anemone sylvestris*, L., *Clematis flammula*, L., *Adonis autumnalis*, L., *Cytisus sessilifolius*, L., *Draba hirta*, L., etc., etc.,

— Les espèces que j'appelle *erratiques*, sont celles qui ont paru accidentellement sur territoire suisse, puis disparu bientôt après. Elles nous arrivent avec les semences de céréales ou de plantes fourragères; ou bien sont rejetées des jardins. Telles sont *Melilotus parviflora*, Desf., *Lolium linicola*, Sonder, *Lupinus augustifolius*, L., *Petroselinum segetum*, L., *Galega officinalis*, L., *Iberis umbellata*, L., *Bunias orientalis*, L., *Lunaria biennis*, *Solidago canadensis*, L., *Aster Novi Belgii*, L., *Aster chinensis*, L., *Calendula arven-*

sis, L., *Calendula officinalis*, L., *Ammi majus*, L., *Helminthia echioïdes*, L. Ces deux dernières paraissent plus souvent, surtout dans les luzernes. En 1870 la place d'armes de Rolle fut occupée momentanément par un convoi de chevaux ayant appartenu à l'armée de Bourbaki. L'année suivante elle fut couverte de *Berteroa incana*, D C., parmi laquelle fleurissait quelques beaux échantillons de *Silene dichotoma*, L.; j'ai supposé qu'il avait été fait à ces chevaux une distribution d'avoine provenant de Hongrie. Peu d'années après ces deux plantes avaient disparu.

— Les plantes *cultivées* ou *naturalisées par la culture* comptent plusieurs espèces qui ont trop d'importance pour pouvoir être omises quoiqu'elles ne soient pas d'origine suisse. C'est le cas des céréales, des arbres fruitiers, de la pomme de terre, du lin, du chanvre et des plantes potagères. Il serait à désirer que les flores suisses mentionnent l'altitude, la date d'introduction, les contrées suisses où ces plantes se cultivent, celles où elles refusent de croître, etc. Mais c'est abusivement, me semble-t-il, qu'on a introduit dans les flores suisses par exemple : *Arundo donax*, L., *Lavandula spica*, L., *Helianthus annuus*, L., qu'on devrait rejeter en note.

Les espèces à exclure sont donc assez nombreuses. On pourrait poser la question : « La flore suisse s'est-elle donc appauvrie ? » Je pense que non. Depuis la publication de la flore de Gaudin on a découvert beaucoup d'espèces surtout dans les Alpes élevées. Puis des genres trop négligés ont été mieux étudiés et ont fourni plusieurs espèces nouvelles, par exemple : *Orobanche, Viola, Hieracium, Euphrasia, Rosa*, etc., etc.